



Déclaration des élus du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Loire

Des violences inacceptables envers les sapeurs-pompiers

Réunis en conseil d'administration le 3 mai 2022, les élus du conseil d'administration du SDIS de la Loire se sont émus de l'agression d'un sapeur-pompier à Paris en marge de la manifestation du 1^{er} mai.

Ils condamnent fermement cette agression et expriment leur soutien à l'ensemble des sapeurs-pompiers de France, face à la hausse des violences et des incivilités dont ils sont victimes.

Les sapeurs-pompiers, qu'ils soient volontaires, professionnels ou militaires, assurent chaque jour, sur l'ensemble de notre territoire, des missions de secours ou de lutte contre l'incendie, parfois périlleuses, au service de la population. Il est intolérable qu'ils soient pris pour cibles. De tels faits ne doivent pas rester sans suite.

Les élus du conseil d'administration du SDIS de la Loire en appellent à l'ensemble des pouvoirs publics mais également au civisme des citoyens pour que les sapeurs-pompiers puissent mener leurs missions de secours dans des conditions optimales.

Marianne DARFEUILLE

Présidente du Conseil d'administration

Service départemental d'incendie et de secours de la Loire



CONTACT PRESSE

SDIS de la Loire
Cendie VERDEAU
Responsable communication
Tél.: 04 77 91 08 04 - 06 07 30 49 78
c.verdeau@sdis42.fr